

L'**UFAP UNSa Justice** a été reçue par le Directeur de l'Administration Pénitentiaire et ses services. Si de nombreux sujets ont été abordés, le constat demeure inchangé : **la pénitentiaire est exsangue et ses personnels sont à bout !**

Dès l'ouverture, nous avons rappelé la réalité dramatique du terrain :

- 4 000 vacances d'emplois,
- 20 000 détenus de trop en milieu fermé,
- 185 000 personnes suivies en milieu ouvert,
- 5 000 agressions par an.

Ces chiffres ne sont pas de simples statistiques : ils traduisent des drames humains quotidiens et des conditions de travail insupportables. Pour l'**UFAP UNSa Justice**, **l'administration reste pleinement responsable et comptable de ce chaos.**

LA FORMATION : SANS STRATÉGIE GLOBALE ET PÉRENNE, ON COURT DROIT A L'ÉCHEC !

L'**UFAP UNSa Justice** défend la création d'une **antenne de l'ENAP** afin d'augmenter les capacités formatives. Car si l'ENAP absorbe encore la charge, c'est au prix de DISP asphyxiées, contraintes de participer massivement à la formation initiale. Nos revendications sont claires :

- Création d'une antenne de l'ENAP,
- Centres de formation continue dans chaque DISP (aucune ouverture prévue à ce jour),
- Renforcement de l'attractivité et de la reconnaissance de la filière « formation des personnels ».

À notre demande, le DAP a pris l'engagement de réunir prochainement les organisations syndicales pour ouvrir une réflexion sur l'attractivité, la filiarisation et le statut d'emploi des formateurs. Nous y porterons avec force nos revendications.

FILIÈRE « ENCADREMENT » DU CEA : UNE RECONNAISSANCE QUI SE FAIT ATTENDRE !

Les brigadiers-chefs et majors encadrements, rouages essentiels du bon fonctionnement des établissements, se sentent méprisés et non reconnus. Avec la dernière réforme statutaire qui a vu la disparition de leur ICP Majorée, ceux-ci attendaient que cette hérésie qui dure depuis 2024 soit corrigée.

Malheureusement, 2026 n'apporte rien malgré les engagements du DAP de l'époque et de ses acolytes syndicaux, tout comme le fameux passage automatique au grade de Major encadrement pour les anciens Premiers Surveillants.

Chacun appréciera cette trahison historique.

L'**UFAP UNSa Justice** continuera à revendiquer et à porter auprès des différents interlocuteurs la mise en place d'un coefficient multiplicateur de 2,02 pour l'encadrement.

REGULARISATION DE L'IFO

La régularisation de l'IFO devrait enfin intervenir sur la paie d'octobre 2025, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025. Une avancée certes, mais bien tardive... L'**UFAP UNSa Justice** continue de porter des demandes de réévaluation pour certaines fonctions(DIRP, OTSH, Officiers détenteurs de monitorat et officiers « crim org »).

L'UFAP UNSa Justice ne cessera de porter la voix des personnels, méprisés et oubliés, pour exiger une administration pénitentiaire digne, humaine et respectueuse de celles et ceux qui la font vivre au quotidien !

Le Secrétaire Général, Emmanuel CHAMBAUD